



Bischwiller, le 04 avril 2022

## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné Laurent TIMMEL, DGS de la Ville de Bischwiller, certifie par la présente, que M. Jean-Lucien NETZER – Maire de Bischwiller – a engagé des frais à l’occasion du déjeuner de travail avec Mme TOURNADRE et Mme Geneviève MAECHLING, organisé le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 « Au Gourmet de l’Orangerie » à Strasbourg dans le cadre de la préparation du CISP.

La Ville prend en charge les frais afférents.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir à qui de droit.

Le Directeur Général des Services,

**Directeur Général  
des Services**

Laurent TIMMEL